

d'Espagne, et parvint à persuader à ces deux souverains que Maximilien avait l'intention bien arrêtée de s'unir aux huguenots de France pour anéantir le catholicisme et s'emparer des trônes de Charles IX et de Philippe II. La crainte du danger, toute-puissante sur l'esprit des tyrans, déterminait les rois de France et d'Espagne à se rapprocher du pape : Philippe envoya sa femme à Bayonne, et Charles IX accompagna sa mère à la conférence pour s'entendre avec le duc d'Albe et les représentants de sa Sainteté, afin de poser les bases d'une nouvelle ligue contre les protestants. Il fut convenu dans ce conciliabule de bêtes farouches et de hyènes, que Catherine de Médicis ferait main-basse sur tous les huguenots de France, pendant que les armées espagnoles envahiraient la Navarre et les Pays-Bas, pour en finir d'un seul coup avec les hérétiques.

Comme il était nécessaire pour la réussite d'un semblable complot d'endormir la vigilance des calvinistes, le saint-père suspendit les poursuites des tribunaux inquisiteurs contre ceux qui étaient prévenus d'hérésie ; il fit mettre un grand nombre de ces infortunés en liberté ; et pour augmenter encore la sécurité des protestants, il invita chaque soir à sa table les ambassadeurs d'Allemagne et les seigneurs huguenots, et s'enivra avec eux en buvant à leur conversion. Ce désir ardent de Pie IV de voir le triomphe de la religion sur les hérétiques l'entraîna même si loin dans ses libations, qu'à la suite d'un grand repas pendant lequel il engloutit douze brocs de vin, il tomba frappé d'une attaque d'apoplexie et mourut quelques heures après, dans la nuit du 8 au 9 décembre 1565.

## PIE V,

233° PAPE.

MAXIMILIEN II,  
empereur d'Allemagne.

CHARLES IX,  
roi de France.

Élection de Pie V. — Son histoire avant sa promotion à la papauté.

— Sa Sainteté préside le tribunal de l'inquisition. — Cruautés du saint-père. — Ses lois contre les prostituées de Rome. — Diète d'Augsbourg. — Le pontife engage le roi d'Espagne à massacrer ses sujets des Pays-Bas. — Il rallume la guerre civile en France.

— Victoire du duc d'Albe attribuée aux prières du pape. — Querelles entre le pape et l'empereur. — Conjuratton du saint-père contre Élisabeth d'Angleterre. — Il anathématise cette reine. — Ligue contre les Turcs. — Négociation du cardinal Alexandrin.

— Le pape recherche l'alliance des Arabes et des Persans. — Pie V veut exterminer les protestants de l'Europe. — Mort de ce pape exécration.

Lorsque les cérémonies des funérailles de l'infâme Pie IV furent terminées, les cardinaux entrèrent en conclave, et suivant l'habitude, chacun d'eux se mit à briguer, soit pour acheter, soit pour vendre des voix. Charles Borromée, neveu du pontife défunt, étant un des plus riches, se trouva en état de décider de l'élection en se prononçant avec sa faction pour le candidat qui lui agréerait. On proposa d'abord le cardinal Morone, vénérable prélat qui jouissait d'une réputation de tolérance et de moralité justement acquise ; ce fut précisément à cause de ses vertus que Charles le fit exclure ; il représenta aux membres du sacré collège qu'un semblable pape ne sau-

rait pas user d'une rigueur salutaire pour maintenir les droits du saint-siège; on se rendit à ses observations. On mit ensuite aux voix l'élection de Sireletto; ce cardinal fut encore écarté à cause de la sévérité de ses mœurs et de ses habitudes de sobriété; enfin on parla d'élever sur la chaire de saint Pierre le grand inquisiteur Michel Ghisleri, dominicain débauché et féroce; Charles Borromée ne trouvant rien à dire contre ce choix, on le proclama immédiatement chef suprême de l'Église sous le nom de Pie V.

Il est resté prouvé que l'origine du nouveau pontife était des plus obscures, quoique plus tard ses courtisans aient cherché à lui forger une généalogie qui le faisait descendre de l'illustre maison des Consilieri, nom que ses ancêtres avaient quitté, suivant eux, lorsqu'ils étaient venus s'établir à Rome, pour prendre celui de Ghisleri. Et la vanité a tant de puissance dans le cœur de l'homme, que sa Sainteté, soit qu'elle eût été dupe de ce conte absurde, soit qu'elle voulût cacher à tous les yeux le rang infime de ses parents, rendit un bref qui ordonnait aux Ghisleri de reprendre le glorieux nom de Consilieri.

Michel était né à Bologne, de parents si pauvres et si misérables, qu'il avait été contraint d'entrer comme aide de cuisine dans un couvent de l'ordre de saint Dominique. Sa jolie figure et certaines allures dans la démarche avaient attiré l'attention du prieur, l'un des moines les plus débauchés du couvent; celui-ci en fit son mignon, et pour couvrir aux yeux des frères ses amours infâmes, il se chargea de son éducation. A seize ans, Michel était devenu si habile théologien, qu'on le nomma professeur de son ordre; plus

tard, et toujours avec la protection du prieur, il obtint sa nomination au grade d'inquisiteur dans la ville de Côme. Le jeune dominicain tint à honneur de mériter les distinctions dont on l'avait honoré, et il commença à déployer ce caractère inflexible et cette cruauté implacable qui en ont fait l'un des pontifes les plus sanguinaires qui aient occupé le siège de l'Apôtre. Aussi ne doit-on pas s'étonner que ses rigueurs envers les malheureux hérétiques l'aient fait successivement chasser de Côme, de Bergame et du pays des Grisons, où il avait été envoyé pour persécuter les hérétiques en qualité de commissaire général de l'inquisition.

Pour donner une idée exacte de la férocité de Michel Ghisleri avant qu'il fût pape, nous citerons textuellement quelques passages des instructions qu'il adressait à l'inquisiteur de Venise : « L'inspecteur général des tribunaux du » saint-office au vénérable Montalte, inquisiteur de Venise.

» Mon très-cher frère, votre Révérence aura toujours pré-  
 » sent à la pensée que l'autorité dont elle a l'honneur d'être  
 » revêtue doit la rendre impassible, immuable et inflexible  
 » comme la justice de Dieu, qu'elle est appelée à exercer sur  
 » la terre. Et afin de ne pas l'oublier, vous ferez placer au-  
 » dessus de votre tribunal un crucifix de fer avec une légende  
 » contenant ces paroles de l'Écriture : « Ce lieu est terrible;  
 » c'est la porte de l'enfer ou du ciel! » Rappelez-vous que  
 » les devoirs de votre charge sont de défendre l'honneur et  
 » l'intérêt du Christ contre les profanateurs de son nom  
 » glorieux; songez surtout que vous êtes commis à ces im-  
 » portantes fonctions pour conserver les privilèges ecclésias-  
 » tiques et les droits inviolables du siège apostolique.

» Qu'aucune considération humaine ou divine ne vous ar-  
 » rête dans la sainte voie où vous êtes entré; souvenez-vous  
 » que notre divin maître a dit : « Quiconque ne porte pas sa  
 » croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi. — Celui qui  
 » aime son père et sa mère, son fils ou sa fille plus que moi,  
 » ne peut être mon disciple. — L'homme doit avoir pour  
 » ennemis ceux de sa propre maison; car je suis venu pour  
 » séparer l'époux d'avec l'épouse, le fils d'avec le père, la  
 » fille d'avec la mère. — Ne pensez pas que je sois venu apporter  
 » la paix sur la terre; non, je suis venu apporter l'épée;  
 » combattez donc pour moi sans relâche et sans terreur,  
 » parce que celui qui conservera sa vie la perdra, et celui qui  
 » l'aura perdue pour l'amour de moi la retrouvera. » Que ces  
 » saintes paroles soient votre règle de conduite; torturez sans  
 » pitié, tenaillez, déchirez sans miséricorde, brûlez impi-  
 » toyablement votre père, votre mère, vos frères et vos  
 » sœurs, s'ils ne sont pas aveuglément soumis à l'Église ca-  
 » tholique, apostolique et romaine.

» Vous communiquerez ces instructions au vicaire appelé  
 » à présider le tribunal de Venise en votre absence, et que  
 » vous avez choisi vous-même. Nous l'agréons sur votre re-  
 » commandation, afin que vous viviez ensemble dans une  
 » parfaite harmonie. Vous aurez soin également de vous en-  
 » tourer d'officiers zélés; vous nommerez en outre douze  
 » consultants, six théologiens, parmi lesquels deux seront  
 » pris dans les chanoines réguliers, six dans les rangs des  
 » docteurs en droit canon; un d'eux aura le titre de secré-  
 » taire, un autre celui de notaire, et les deux plus jeunes  
 » seront assesseurs. Pour le service intérieur des cachots,

» vous aurez un concierge, deux portiers d'intimations, un  
 » barigel, six sbires et vingt-quatre tourmenteurs. Les trai-  
 » tements et les gages de ces employés seront prélevés sur  
 » les biens des accusés.

» Avant d'initier qui que ce soit à nos terribles secrets,  
 » vous ferez prêter entre vos mains un serment dont voici la  
 » formule : « Je promets à Dieu tout-puissant, à Jésus-Christ  
 » son fils, aux apôtres saint Pierre et saint Paul, à la sainte  
 » Église apostolique, au souverain pontife, à la suprême in-  
 » quisition de Rome et à votre Révérence ici présente, que je  
 » serai toujours soumis à l'Église et à ce saint tribunal; que  
 » je ferai tous mes efforts pour découvrir, dénoncer et arrêter  
 » ceux qui seront soupçonnés de la moindre tache d'hérésie;  
 » je m'engage à défendre au prix de mon sang les intérêts du  
 » souverain pontife et de la sainte inquisition. » Vous soudoie-  
 » rez en outre autant d'espions que vous pourrez en payer;  
 » vous les chargerez de surveiller les séculiers comme les  
 » ecclésiastiques, et de vous dénoncer les désordres publics  
 » et particuliers; jamais vous ne révoquerez en doute leurs  
 » dépositions, et vous frapperez ceux qu'ils vous désigneront,  
 » innocents ou coupables, attendu qu'il vaut mieux faire  
 » mourir un innocent que laisser vivre un coupable.

» Nous n'ignorons pas que le conseil des dix est l'ennemi  
 » de notre sainte inquisition depuis que nous lui avons dis-  
 » puté l'autorité qu'il s'arrogeait sur l'ordre ecclésiastique;  
 » aussi, dans les circonstances délicates où vous vous trou-  
 » verez en opposition avec quelques-unes des puissantes  
 » maisons de Venise, vous devrez vous conduire avec une  
 » extrême prudence, afin de ne point augmenter l'irritation

» des esprits; mais quand il s'agira du peuple ou de la bourgeoisie, soyez sans pitié; et quoique les intérêts de Dieu se défendent d'eux-mêmes, ne perdez pas de vue que nous sommes institués pour nous opposer par le glaive à la malignité des hommes. C'est pourquoi vous redoublez de rigueur à mesure que vous verrez augmenter la résistance aux mesures commandées par l'Église; vous fermerez seulement les yeux sur les débordements des nobles, jusqu'à ce que la Providence nous donne la force et les moyens nécessaires pour couper le mal dans sa racine. Quant à présent, nous nous bornons à ces recommandations; plus tard, s'il se rencontrait un cas que nous n'aurions pas prévu, nous vous adresserions de nouveaux avis. »

L'inquisiteur Montalte exécuta si fidèlement les ordres de son supérieur, qu'il devint bientôt en exécration au peuple de Venise, et qu'il fut même obligé de se sauver de cette ville pour ne pas être lapidé par le peuple.

Après avoir rempli les fonctions d'inspecteur général des tribunaux du saint-office pendant plusieurs années, Michel Ghisleri passa grand inquisiteur sous le pontificat de Paul IV. Ses cruautés dans l'exercice de sa nouvelle charge furent poussées à un tel point, que de toutes parts ce ne fut qu'un cri de réprobation contre l'odieux tribunal qu'il présidait.

A peine installé sur la chaire de l'Apôtre, Pie V fit casser la procédure ordonnée par son prédécesseur contre la famille des Caraffa, et il préluda par des exécutions juridiques aux boucheries qui remplirent son règne. Tous ceux qui avaient contribué, soit directement, soit indirectement, à la condamnation des neveux de Paul IV, son protec-



Pie V préside le tribunal  
de l'inquisition.

*Drouart imp. J. Le Feuvre. à Paris.*

*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*